

Badr Abdelatty au président érythréen :
La sécurité en mer Rouge est une responsabilité exclusive
Des États riverains



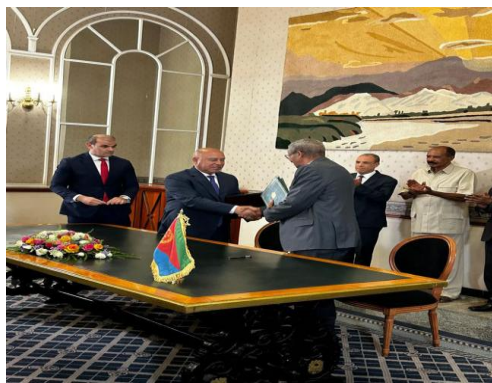
Ahraminfo , Samedi, 16 mai 2026

Abdelatty a insisté sur l'importance de soutenir les institutions étatiques, ainsi que de préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Un accord de coopération dans le domaine du transport maritime a été signé entre l'Égypte et l'Erythrée à Asmara. Lors de sa visite officielle à Asmara, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, a réaffirmé à son homologue érythréen Osman Saleh ainsi qu'au président érythréen Isaias Afwerki que la gouvernance et « la sécurité de la mer Rouge relèvent exclusivement de la responsabilité des États riverains, » en raison de [son importance stratégique](#) directement liée à leur sécurité nationale. Selon un communiqué publié samedi 16 mai par le ministère égyptien des Affaires étrangères, le chef de la diplomatie égyptienne a insisté sur le fait « qu'aucune partie non riveraine ne doit intervenir dans les arrangements relatifs à la zone de la Corne de l'Afrique », réitérant dans le même temps le soutien de l'Égypte à la vision érythréenne fondée sur le respect de la souveraineté des États concernés.

Abdelatty a également exprimé le refus du Caire de toute tentative « d'acteurs non riverains de jouer un rôle sécuritaire dans la zone de la Corne de l'Afrique ». Le communiqué précise que les deux responsables ont échangé leurs points de vue sur l'évolution de [la situation dans la Corne de l'Afrique](#). À cette occasion, Abdelatty a présenté la vision de l'Égypte concernant les développements au Soudan et en Somalie, réaffirmant la position constante du pays en faveur de la préservation de la sécurité et de la stabilité dans cette région, considérée comme « une extension directe de la sécurité nationale égyptienne ».

Abdelatty a également insisté sur l'importance de soutenir les institutions étatiques, ainsi que de préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Le chef de la diplomatie égyptienne a par ailleurs réaffirmé le plein soutien de l'Égypte à l'Érythrée dans la préservation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, tout en soulignant la volonté de renforcer la coopération économique et commerciale à travers des projets conjoints dans plusieurs secteurs prioritaires, notamment les mines, les transports, l'industrie pharmaceutique et la pêche. Le chef de la diplomatie égyptienne a également mis en avant la présence, au sein de la délégation, d'hommes d'affaires et de représentants du secteur privé, afin de stimuler les partenariats économiques, ainsi que les programmes de formation et de renforcement des capacités. Selon le communiqué, les entretiens entre les ministres des Affaires étrangères égyptien et érythréen ont également porté sur les moyens [de renforcer la coordination des positions](#) concernant les questions régionales d'intérêt commun.

Accord maritime et plus d'investissements



À l'issue de la visite, un accord de coopération dans le domaine du transport maritime a été signé à Asmara, en présence du président Afwerki. Cet accord constitue une étape importante pour renforcer la connectivité logistique entre les deux pays, stimuler les échanges commerciaux et ouvrir de nouvelles perspectives de coopération économique et de développement. L'accord reflète la volonté commune des deux États d'élever leurs relations bilatérales à un niveau supérieur et de tirer pleinement parti de leur position stratégique sur la mer Rouge. De son côté, le ministre égyptien des Transports, Kamel El-Wazir, a souligné l'importance de développer la coopération dans les domaines du transport, des infrastructures et de la logistique. Le ministre a affirmé la disposition de l'Égypte à partager son expertise, notamment dans les secteurs ferroviaire, portuaire et maritime, afin de soutenir le développement et de renforcer l'intégration économique entre les deux pays. L'accord signé prévoit notamment la mise en place d'une ligne de fret reliant les ports égyptiens et érythréens via la mer Rouge.

Pour sa part, le président Afwerki a exprimé sa reconnaissance pour le rôle actif de l'Égypte dans le soutien à la stabilité de la Corne de l'Afrique et de la mer

Rouge, réaffirmant la volonté de son pays de renforcer la coordination avec Le Caire dans les domaines politique, économique et sécuritaire. Il a également salué l'intérêt manifesté par les acteurs économiques égyptiens pour le marché érythréen.

En conclusion, Abdelatty a mis en avant la convergence de vues entre les deux pays, réaffirmant l'engagement de l'Égypte à approfondir la coopération économique, à accroître les échanges commerciaux et à encourager les investissements conjoints, notamment dans les secteurs prioritaires tels que les transports, les mines, l'industrie pharmaceutique, la pêche et les infrastructures.